

## Procès- verbal du CA du mardi 31 mai 2022 à Agde

La séance est ouverte à 9h.

### 1-Approbation du CR du CA en visioconférence du 29/01/2022

► **Vote : le CR du CA du 29 janvier est adopté à l'unanimité.**

### 2- Politique de diffusion de l'UTL34 - participation au projet UFUTA 2024

#### 2-1 Au sein de l'UFUTA certaines universités sont prêtes à partager des cours et/ou des conférences

**Sommes-nous demandeurs ?** Cette mise à disposition serait payante. La projection se ferait pour l'UTL34 dans une salle pour plusieurs personnes, soit en visio-conférence directe, soit en rediffusion (en fonction des disponibilités des salles des sites). L'expérience de Besançon montre que la projection dans une salle partagée par plusieurs étudiants est plus conviviale et permet des échanges. De plus dans une salle, la diffusion est contrôlée évitant le risque de diffusion « pirate ».

Ceci représente un service en plus pour nos adhérents. Ces conférences ne doivent pas concurrencer les cours ou conférences de l'UTL34. Ce service doit respecter la législation en vigueur. Il sera réservé aux adhérents ayant acquitté la cotisation globale.

► **Vote : ce projet est adopté à l'unanimité**

#### 2-2 Offre de partage de nos conférences ou cours vers d'autres universités de l'UFUTA

Le président demande un accord de principe pour soumettre cette offre à nos professeurs de l'UTL qui accepteraient d'être filmés pour diffusion de leurs cours ou conférences vers d'autres universités ?

► **Vote : Un accord de principe pour ce projet est retenu à l'unanimité .**

Le président interrogera donc les professeurs.

Il faudra définir le prix de revient de ces enregistrements et celui du moyen de diffusion.

En l'absence à ce jour de chiffrage pour cette offre d'enregistrement et diffusion, **le vote pour la mise en pratique est reporté**

#### 2-3 Recherche parmi nos adhérents de spécialistes pour filmer et monter les enregistrements de conférences ou cours.

→M Ravaille propose d'envoyer un mail aux adhérents de l'UTL.

► **Vote pour cette recherche parmi les adhérents: projet adopté à l'unanimité**

### 3-Point sur le budget en cours d'exécution

#### 3-1 Information sur les fêtes locales des sites :

Rappel : une fois par an sur chaque site, des petites fêtes conviviales peuvent être organisées par les CP pour les étudiants, les professeurs du site et les VP des autres sites. Elles ne sont possibles que si les conditions sanitaires le permettent.

#### 3-2 Remboursement des frais des professeurs (Barème fiscal, repas)

A ce jour, l'UTL applique le tarif en vigueur, tous les professeurs sont remboursés sur la base de leur déclaration exacte, et justifiée.

► **Vote pour continuer à appliquer ce barème fiscal selon les mêmes principes: Adopté à l'unanimité.**

Frais de restauration : A ce jour 18€ sont remboursés sur justificatif par repas si l'emploi du temps du professeur entre 2 cours le justifie

► **Par vote adopté à la majorité : le remboursement retenu est la reconduction soit 18€ par repas.**

### 3-3 La situation financière à ce jour

M Boulmier expose la situation actuelle en soulignant les chiffres à ce jour : Il signale que l'exercice 2021-22 risque d'être un peu déficitaire car il reste à régler des frais fixes pour le mois de juin, et des remboursements de frais de professeurs.

Mais la situation financière globale de notre association est correcte au vu des réserves. Elle sera exposée de façon plus précise au prochain CA pour l'adoption du budget prévisionnel 2022-23.

## 4 Budget prévisionnel 2022-23 : Les recettes prévisibles pour 2022-23 (cotisations)

### Proposition de montants de cotisation énoncés à l'ODJ et échanges autour des propositions

**Le Président :** Il y a eu réflexion : Quand le coût de la vie augmente il n'est pas bon de ne pas augmenter  
Nous souhaitons les adhésions par internet en CB ( plus de chèques encaissés tardivement)  
Proposition de Réduction (condition de s'inscrire par internet)

**1-Cas particulier de Lodève :** Rappel : un tarif progressif sur 3 ans pour aider le site à se développer et rejoindre au terme de la 3eme année le tarif de la cotisation pleine de tous les sites.

Mme Pomarède La VP du site : souhaiterait une cotisation inférieure à 100 euros pour cette 2eme année de fonctionnement en présentiel

Le président : répond qu' Il faut être conscient de l'effort de solidarité de l'UTL vis-à-vis du site de Lodève ( coût des frais de déplacement de nos professeurs, élevés car la plupart ne sont pas sur Lodève et qu'à ce jour il y a peu d'adhérents...) (70 adhérents) .Il est préférable d'étaler la modification progressive de la cotisation pour le site sur 3 ans ( 80€-100€-140€)

**2- Rentrée problématique à Lamalou,** car des travaux sont prévus dans le centre Ulysse dès la rentrée.

**3- L'an passé 196 étudiants ont réglé leur adhésion par internet, ce qui réduit le travail pour notre trésorier** et le temps de location de la machine pour entrer les 900 chèques sur notre compte courant (=économie) .

### Propositions des montants de cotisations votées après ces échanges

► **Vote de la cotisation hors Lodève :**

► **Le montant de la cotisation UTL34 2022-23 hors Lodève est adopté à 140 € à l'unanimité**

**Vote de la remise pour une inscription par CB internet :**

► **Une remise de 5 euros pour les inscriptions via internet ( sans tenir compte de l'ancienneté) est adoptée à la majorité**

( CONTRE=3)

**Vote de la cotisation LODEVE 2022-23 :**

Proposition à 85 euros refusée à l'unanimité (Pour :0 abs :1)

Proposition à 100 € : **Le montant de la cotisation 2022-23 pour Lodève à 100 euros est adopté à la majorité**  
(Contre 8 abs : 1)

**Vote pour une adhésion que pour le distanciel :**

► **Le montant de 50 € pour le distanciel est adopté à l'unanimité**

► **Tarif particulier : Le montant de 30 € pour les adhérents UFUTA en distanciel est adopté à l'unanimité**

## 5- Le Club « culture et loisirs » ( intervention de la VP Claude Fournier)

### 5-1 Charte :

► **Vote : La charte du CLUB annexée au RI est adoptée à la majorité**

► **Vote pour la mise d'un condensé de cette charte au dos des fiches d'inscription au CLUB: proposition adoptée à la majorité**

## 5-2 Validation des documents club

- Fiche d'inscription au Club par parrainage  
▶ **Vote : fiche adoptée à l'unanimité**
- Fiche pour le projet de sortie d'un professeur avec ses étudiants  
▶ **Vote : fiche adoptée à la majorité**
- Fiche voyage/sortie :  
▶ **Vote : fiche adoptée à la majorité**
- Fiche voyageuriste :  
▶ **Vote : Fiche adoptée à l'unanimité**

## 5-3 Ouverture du club

A ce jour le club est encore fermé, il sera possible de l'ouvrir dès le 1<sup>er</sup> septembre

- ▶ **Vote : proposition de réouverture du club au 1 er septembre 2022 adoptée à l'unanimité**

## 5-4 Inscription à un organisme de protection juridique et financière pour organiser ou coorganiser des sorties et voyages

**Limite du chiffre d'affaires** pour sorties et voyages : un plafond de l'ensemble des voyages et sorties **a été arrêté pour 2022-23 à 250 000€**. Il faudra donc faire un choix parmi les propositions de voyages et sorties ( ou les différer en 2023-24)

**Le Président** : Il est utile de prévoir une assurance d'un organisme en cas de défaillance du voyageur ou de son assurance.

Cette assurance nous permettrait d'être « organisateur » de voyages et bien entendu coorganisateur avec un voyageur.

Financièrement Il faudra incorporer son coût dans le montant du voyage de chaque participant .

- ▶ **Vote pour l'assurance : cette proposition discutée de longue date est adoptée à l'unanimité ce jour.**

## 5-4 Montant de la cotisation pour l'inscription au club

- ▶ **Vote : La proposition d'adhésion au Club par parrainage pour un montant de 20 € est adoptée à la majorité)**

NB : cette cotisation est déduite en cas d'inscription ensuite à l'UTL34

## 6- L'UFUTA et nous :

### 6-1 Assises 2022 à Mayenne du 13 au 17 juin 2022

Une délégation UTL34 de 5 personnes désignées par le CA + 2 professeurs intervenant lors des Assises pour de courtes conférences ( Ms Butez et Nigoul )

### 6-2 Concours de l'UFUTA 2023 :

**Les Plumes** avec une date de dépôt des dossiers en mars 2023 , avec les catégories suivantes : Poésie -Nouvelles - Etudes thématiques

### 6-3 Concours et manifestation en juin 2024 : Les Chardons

Catégories :-Photos -Vidéos -Théâtre- Chant -Musique. L'UFUTA va faire appel à candidatures pour organiser les Chardons 2024.

**Le Président** : « L'UTL34 pourrait-elle organiser cette manifestation 2024 ? Ceci suppose la création d'un groupe pour organiser cet évènement : Recherche de salles, d'hôtels, de restaurants, prise d'une assurance auprès de la chambre des associations.

- ▶ **La proposition d'organiser cette manifestation de l'UFUTA des Chardons en juin 2024 par l'UTL34 est adoptée à la majorité**

## **7- Rentrée de 2022 de l'UTL34:**

7-1 Mode de rentrée de l'UTL en septembre 2022 : en présentiel, mais si les conditions sanitaires l'imposent, en distanciel. ► **Vote : Adopté à l'unanimité**

7-2 Calendrier scolaire 2022-2023 :

**Rappel des vacances Zone 3 : Du 22/10 au 07/11 ---Du 19/12 au 03/01---Du 20/02 au 05/03---Du 24/04 au 09/05**

Le président propose une reprise des cours **le lundi 26/09, et l'arrêt de ceux-ci le 02/06**, avec, si les conditions sanitaires le permettent, **la fête de l'UTL le samedi 03 juin 2023**.

Il informe que l'ensemble des professeurs interrogés souhaite ce calendrier

► **Vote pour l'adoption de ce calendrier universitaire 2022-23: Adopté à l'unanimité**

## **8- Calendrier Administratif prévisionnel 2022-2023 :**

**La réunion de pré-rentrée ( le Bureau) est fixée au mardi 30 Aout 10h** pour distribuer les documents de rentrée aux VP ( cartes, emplois du temps, etc...)

### **Calendrier des Réunions 2022-23:**

-CA le samedi 02 juillet 2022

- **Réunion des professeurs**, et du club ( **pour informer les profs l'après-midi**) le samedi 17 septembre ( date modifiée le 2 juillet , reportée **au samedi 24 septembre**)

- CA le samedi 01 octobre 2022

-CA le 03 décembre 2022

**-AG le 10 décembre 2022**

-CA le 04 février 2023

-CA le 1er avril 2023

-CA le 13 mai 2023(**si la fête de fin d'année est maintenue**)

- **Réunion des professeurs en mai 2023**

-CA le 1<sup>er</sup> juillet 2023

► **Le CA prend acte de ce calendrier prévisionnel.**

**Projet de Flyers de rentrée** : présenté par Jean Louis Collignon pour la Commission communication

**Bleus, Verts, Jaunes.** Chacun de ces flyers à une fonction. La mise en route rapide de leur tirage va permettre leur distribution dans tous les sites ces jours-ci.

- Publicité lors des forums des associations, commerçants ,distribution publique
- Un flyer pour les candidats étudiants et étudiants inscrits
- Un flyer en direction des établissements scolaires collèges et lycées pour recruter de nouveaux professeurs bénévoles pour l'UTL ...en particulier les nouveaux retraités.

**Prochain CA le 2 juillet 2022**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h 15.

L'équipe du secrétariat : M.Jégat et Ch. Clapies

Le président S.Ravaille